

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
235.34 pour la Société Mutuelle.
147.18 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense contre les Ennemis des Cultures.



FRUITS À CIDRE : Notre récolte globale de fruits à cidre, en 1934, s'est élevée à 31 millions 177.300 quintaux, contre près de 29 millions en 1933. La moyenne des dix années antérieures s'élevait à 25 millions 545.686 quintaux. La récolte 34 a donc été une bonne récolte, un peu supérieure à la moyenne.

SPECULATION SUR LES BLES : M. Peloux, juge d'instruction à Paris, vient d'être saisi d'un nouveau réquisitoire contre X... pour faux et usage de faux, dans une affaire de spéculation sur les bles, portant sur une centaine de millions. Il s'agit de bles d'Australie amenés en Europe et revendus fictivement plusieurs fois.

POUR LE VOUVRAY : Un verre à vin de Vouvray vient d'être adopté par un Comité spécial qui a fixé son choix, à l'unanimité, sur un joli verre, de forme inédite et dont l'originalité s'agrémente d'une ligne très gracieuse.

IMPORTATIONS DE SARDINES : 245.000 quintaux de sardines ont été importés d'Espagne, du Portugal et du Maroc en 1933. Pendant ce temps nos marins restent au port, nos ouvriers à la maison et la collectivité verse des secours de chômage !

LA LAVANDE est une plante d'ornement et une plante industrielle dont on extrait de l'essence. Sa culture est pratiquée dans 19 départements qui produisaient avant la guerre 60.000 kilos d'essence. Cette production a beaucoup diminué au cours de ces dernières années.

MORSURES DE VIPÈRES : A l'Académie des Sciences, M. Mesnil a signalé les résultats satisfaisants obtenus dans les cas de morsures de vipères, avec des injections sous-cutanées d'eau physiologique ou simplement distillée.

Pour la défense de nos Œufs

Voici la lettre que M. Fould, président de la Confédération Nationale des Producteurs d'animaux de basse-cour, vient d'adresser à M. le Ministre de l'Agriculture, pour la défense des œufs français :

Paris, le 2 mars 1935.

Monsieur le Ministre,

A l'occasion de la dernière réunion du Comité Interprofessionnel devant répartir les contingents pour le premier semestre de 1935, nous avons été forcés de remarquer l'attitude des représentants des importateurs et des utilisateurs d'œufs congelés et séchés.

Ces messieurs ont vivement protesté contre le chiffre du contingent qui leur était attribué et l'ont qualifié de « ridicule ». Ils ont affirmé la prétention d'obtenir d'ici peu un élargissement de ce contingent et également l'attribution d'un contingent spécial pour les jaunes d'œufs sucrés qui ont jusqu'ici été confondus dans le contingent commun.

Nous venons vous mettre en garde contre le danger que représenterait pour l'agriculture et l'aviculture françaises, l'octroi de nouvelles facilités d'importation.

Nous sommes au début de la grande saison de la production de l'œuf ; nous n'avons pas besoin de vous faire connaître quelle a été l'allure des cours pendant la dernière campagne. Des renseignements nombreux et motivés nous font malheureusement prévoir que cet effondrement va se continuer et même s'accroître au cours de la prochaine campagne.

Alors que les importations d'œufs marocains ne font que s'accroître et qu'elles en sont arrivées à atteindre un million par jour ; alors que les débouchés de la Sarre — très importants pour nos régions de l'Est — viennent de nous être fermés, il ne nous semble pas opportun d'accroître le désarroi du marché français par de nouvelles importations.

Comment on déforme la vérité

Le Président du Conseil a prononcé, dimanche dernier, à Lyon, un discours comportant un certain nombre d'erreurs matérielles. Nous les signalons en les faisant suivre de la lettre ouverte adressée par M. Pointier, président de l'Association Générale des Producteurs de Blé, au Président du Conseil :

Extraits du Discours de M. FLANDIN

« Les agriculteurs, qui sont les plus ardents à protester contre l'impôt des subventions de l'Etat. Chaque quintal de blé exporté, à l'heure actuelle, représente 65 francs pris au contribuable français, c'est ce qui permet au travailleur étranger de manger du pain qui lui coûte la moitié du prix que le paysan français. Et lorsqu'on veut mettre fin à cette absurdité, l'on est dénoncé comme l'ennemi N° 1 de l'agriculture. »

« Oh ! sans doute tous les contribuables exigent la diminution des impôts. Mais chacun veut en même temps conserver tous les avantages qu'il reçoit. Quand des groupements de citoyens se forment, ce n'est que pour réclamer quelque chose de plus à l'Etat. Comme si l'Etat avait d'autres ressources que celles des individus qui le composent ! »

« Le corporatisme officieux ou officieux n'a engendré jusqu'ici que le pillage des finances publiques. »

« J'ai voulu l'arrêter. Puis je dis que je rencontre plus d'opposition dans les grands syndicats d'intérêts que dans le Parlement, sur lequel on détourne habilement toute la colère populaire ? »

« Malgré la campagne injuste faite contre les lois d'assainissement du marché agricole, campagne qui en a retardé le bienfait, et failli compromettre les résultats, ceux-ci se sont réalisés, à 45 millions d'œufs. »

Nous tenons également à vous signaler que les importations massives d'œufs congelés en poudre (5.468 qx), qui ont eu lieu au cours de l'année 1933 sont loin d'être épuisées. D'après les renseignements des personnes compétentes elles auraient suffi à couvrir tous les besoins industriels pour une durée d'au moins deux ans. Le seul pays qui, en réalité, profiterait des nouvelles facilités d'importation serait la Chine et les seuls capitaux qui en bénéficieraient seraient les capitaux anglais et américains. Il n'est pas besoin de vous dire l'attitude qu'a prise ce pays envers le commerce français, et l'obligation qui en est résultée pour le riz indochinois de se créer un débouché en France, au détriment des céréales indigènes, suffit, je crois, largement à montrer que la Chine ne mérite pas une telle faveur.

Nous espérons, Monsieur le Ministre, que notre cri d'alarme vous sera parvenu à temps et vous permettra d'éviter toutes mesures qui pourraient encore accroître les difficultés ou qui se débattaient l'Agriculture et l'Aviculture françaises. Dans le cas présent ce serait surtout la petite culture qui pourrait être atteinte.

Nous connaissons trop votre dévouement à la cause agricole et votre connaissance des problèmes qu'elle soulève pour ne pas croire que nos protestations ne seront pas entendues et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Président :

A. FOULD.

Un Brin de Causette...

L'autre jour, en fin de ressiée, j'étais à lire les nouvelles au coin du feu, quand c'est que je m'assis endormi de d'assis les « Ententes Professionnelles ». Par 3.333 voix, contre 1.544 la Chambre a voté le projet sur les accords. Tu parles d'une nouvelle « entente cordiale » que j'ai disais comme ça, en piquant mon rouspillon — oh ! mais un rêve rigolo, pique le Président des Conseils étant devenu mon cousin, même qui m'avait écrit c'te lettre pour éclairer ma lanterne :

« Mon grand Jeannot,

« La crise présente dont nous souffrons — et moi plus que les autres — provient du désordre, de l'anarchie dans la production et les échanges. Depuis la guerre, on a produit chacun au petit bonheur, sans ordre, sans méthode. Tant que l'industrie trouvait des débouchés, on ne pensait pas à restreindre son ascension. Mais quand ils se sont trouvés fermés, l'un après l'autre, par suite de l'équipement industriel du monde entier, il était de mon devoir de rechercher un régime économique, qui puisse sauver le navire de la tempête. Et je pense l'avoir mené à bon port. Tu peux être fier de ton petit cousin ! »

« Je n'ai fait, du reste, qu'adopter et améliorer à ma façon les systèmes de Mussolini, Hitler, Roosevelt, Lénine et Napoléon, qui ont su mettre au pas les mécaniques et les hommes. Seuls les agriculteurs sont encore indisciplinés ; ils sont bornés comme leurs champs ! »

« Avec mon système, pour que l'entente soit possible, il faudra que la demande représente les 3/4 du chiffre global des affaires et les 2/3 des intérêts. Un Comité d'arbitrage dira si l'entente est conforme à l'intérêt corporatif et à l'intérêt général. Le Gouvernement interviendra après pour entériner l'accord et lui donner force de loi. L'Etat sera le grand arbitre en toutes matières. »

« En somme, c'est très simple... mais, comme pour le fil à couper le beurre, il suffisait d'y penser. »

« Ton cousin pour la vie : »

« PIERRE-ETIENNE. »

J'ai répondu aussitôt c'te lettre — dans mon rêve :

« Mon p'tit Flandrin,

« Je croyais qu'avec ton navire tu nous montes un bateau. Tu te décarasses pour faire naître des ententes, la où c'est qu'elles viennent bien tout seules, quand le besoin s'en fait sentir ; par contre, tu cherches à mettre la brouille chez ceux qui ont le plus besoin de s'unir pour défendre leur gagne-pain. Pour réussir faudrait un plan, un arrière plan, ben assis, et de la suite dans les idées. Tes ententes d'industriels feront-y point la vie plus chère et c'est-y point nous, les paysans, qui serons coincés entre le marteau et l'enclume ? »

« Si que les mécaniques et que les « grasses » ramagent et si que l'entente des minotiers fait baisser les grains, y aura pu qu'à l'enoyer, not' bénédiction pour c'te jolie trouvaille ! »

« T'as même point voulu consulter nos Associations agricoles. Et pis d'ailleurs, on ne voye point comment qui feraient les « trois-quarts » et tes « deux tiers » dans nos campagnes... Nous sommes ben trop entiers ! Préche l'entente tant que tu voudras, Mais l'entente par la Corporation qu'a fait ses preuves au grand jour. L'est vrai que ça se fait trop simple — et que ça général ben des combines, dans la caverne d'Ali Baba ! »

« Ton cousin rouspetteur : »

maître Jeannot

tuation agricole, avec des arguments et des chiffres faux, qu'il regagnait cette confiance.

Le Président :

A. POINTEUR.

Le Marché du Lait

Si l'on n'y remédie pas promptement, nous sommes à la veille d'une crise du marché du lait et des produits laitiers qui ajoutera encore à nos difficultés économiques. Le gouvernement a d'ailleurs déposé ces jours-ci un projet concernant le marché de la viande et celui du lait. Comme pour la plupart des produits agricoles, le lait a fait l'objet d'une production accrue, qui se conçoit parfaitement. Le lait a été, jusqu'à ces derniers temps, en des produits dont la vente était la plus régulière et qui laissait des bénéfices aux fermiers. D'autre part, le débouché de la Sarre assurait une vente quotidienne de 350.000 litres.

C'est pourquoi nos éleveurs, dès le lendemain de la guerre, se sont préoccupés de reconstituer le plus rapidement possible le cheptel bovin. Ils y ont parfaitement réussi puisque le nombre des vaches laitières, qui était de 7.800.000 en 1913 est passé, en 1934, à neuf millions de têtes, en sorte que la production du lait qui était de 128 millions d'hectolitres en 1913 a augmenté de vingt pour cent. Elle a atteint, en 1934, 152 millions d'hectolitres.

Etant donné qu'en 1929-1930, le prix du lait atteignait 1 fr. 15 le litre et qu'on n'en avait jamais assez, on conçoit que les fermiers se soient intéressés tout particulièrement à ce produit dont une quantité de 36 % servait à la fabrication du beurre, qui se vendait alors 25 fr. le kilo (beurre des Charantes).

Mais la crise est venue ; elle a diminué peu à peu les pouvoirs d'achat, de beaucoup de consommateurs ; elle a surtout fermé quantité d'excellents débouchés à nos beurres, fromages, etc., si bien que le prix du lait, à la ferme, est tombé à soixante centimes, et ce prix menace de s'effondrer, maintenant que la frontière de la Sarre est fermée par la douane allemande et que par suite des contingents étrangers, nos beurres et fromages trouvent difficilement une vente au dehors, bien qu'on laisse entrer en France d'importants contingents de beurres des pays du Nord et de fromages italiens.

Or, c'est par milliards que se chiffrent tous les ans la vente du lait et de ses dérivés. Il n'y a pas beaucoup d'industries qui atteignent un chiffre d'affaires aussi élevé.

Le gouvernement a donc raison de se préoccuper de la crise du lait. Mais qu'il s'agisse du blé, du vin, de la viande ou du lait, tout se traduit, à ses yeux, par une crise de surproduction.

Les mesures qu'il préconise tendent à la fois à diminuer la quantité de lait mis en vente pour la consommation humaine et à diminuer la production en exerçant une surveillance plus grande sur l'état sanitaire des femelles laitières.

Le contrôle laitier, qui fonctionne bien, d'ailleurs, dans beaucoup de départements, va être renforcé et développé, car non seulement le lait et la fabrication des produits laitiers seront conditionnés par une production laitière irréprochable, mais le lait mis en vente, à partir du 1^{er} janvier 1936, devra être du lait non écimé. Toute infraction à cette prescription sera punie comme une tromperie sur la marchandise.

Cela ne veut pas dire qu'on ne pourra pas mettre en vente du lait écimé. Des dérogations pourront être accordées, dans certains cas, après avis conforme du Conseil départemental d'hygiène et de la Chambre d'agriculture. Mais pour qu'aucune fraude ne soit possible, le lait devra porter la dénomination de lait écimé.

Dans la pratique, il est difficile d'éviter le mélange des laits de ramassage, aussi fixera-t-on un taux minimum, de matières grasses, que devra contenir ce produit.

Une distinction est faite entre les laits provenant d'étables officiellement contrôlées et vendus à l'étal cru ou après pasteurisation et les laits n'ayant pas droit à cette appellation d'origine, c'est-à-dire : 1° les laits vendus directement au consommateur par le producteur ; 2° les laits de ramassage, à condition que le lait de chaque producteur garde son individualité ; 3° les laits vendus dans leur rayon de ramassage par les fromageries ou beurrieres coopératives dont la spéculation principale n'est pas la vente du lait en nature. Enfin, les laits ne répondant

PAROLES D'AGRONOME

C'est pour nous un devoir de remettre en place l'économie agricole et de rétablir l'équilibre rompu. Trop de gens après la guerre se sont improvisés agriculteurs dans les périodes de facilité où l'on croyait être du bénéfice ce qui n'était que différences provenant de la hausse des produits par l'avilissement de la monnaie.

Ces constatations ne sont pas d'hier. Les temps normaux sont revenus — les principes et les lois de l'économie rurale jouent à nouveau. Puisons donc aux bonnes sources de sagesse de nos anciens Maîtres. Nous y trouverons toujours des conseils excellents et d'actualité.

Et voici aujourd'hui une bonne page de Lécouteux :

« Quand un agriculteur qui dispose de puissants moyens d'action en tous genres, a la sagesse de modérer ses dépenses agricoles, quand après avoir fait le classement de ses terres, il ne demande à chacune d'elles que ce qu'elle peut porter ; quand il ne se laisse pas entraîner dans des améliorations prématurées ; quand il se rend compte de toutes ses spéculations, je dis que cet agriculteur-là donne un bon exemple à son pays, et cela surtout à une époque où les gens ne manquent pas qui, par leur position de fortune, se croient obligés de faire de l'agriculture à coup d'argent. L'argent le plus productif pour tout le monde, c'est celui qui est dépensé dans l'intérêt même du producteur. »

LÉCOUTEUX (1880).

L.-D. ARNOTTO.

Confédération des Producteurs de Fruits à Cidre

Le Marché Cidricole

1° Alcools.

Depuis notre dernière chronique, le marché des alcools, malgré de fréquentes fluctuations — assez limitées en ampleur — est resté dans les mêmes dispositions.

Les cours oscillent de 330 à 360 francs l'hectolitre d'alcool extra neutre à la Bourse de Commerce, suivant les époques.

Ces cours montrent que, grâce à la ponction de 125.000 hectolitres prévue par la loi de décembre, grâce surtout à l'enlèvement par l'Etat des alcools de vins excédentaires (1.000.000 hectolitres), on a pu éviter une baisse accrue et même les cours ont pu remonter d'une cinquantaine de francs.

Mais leur stabilité relative au niveau actuel montre aussi combien est grave la crise que subit le marché de l'alcool, puisque les mesures prises n'ont pas pu déclencher la hausse que certains espéraient.

Il est vrai que la ponction de 125.000 hectolitres n'a pas été encore réalisée et qu'une amélioration, bien tardive des cours peut encore se produire quand elle sera faite.

Ceci ne peut tarder. Les offres ont été faibles. Aux dernières nouvelles officielles, près de 110.000 hectolitres ont été souscrits. Depuis, d'autres offres ont dû être présentées.

L'Administration avait promis de répondre aux offertes pour ratifier les marchés dans le courant de février.

L'Attitude de la Paysannerie

— Réagir contre la politique anticidricole qui ruine l'agriculture et le Pays.

— Constatant l'impuissance parlementaire à légiférer en matière économique.

— C'est, prétendent certains, faire preuve d'une indépendance scandaleuse. C'est dénoncer la trêve politique.

Cette trêve politique qui s'est faite depuis 1920 se fera toujours sur le dos des Paysans... s'ils restent passifs.

Vos querelles politiques... nous ne voulons pas les connaître. Nous voulons, comme les autres, avoir le droit de vivre et nous entendons l'obtenir.

viér. Rien n'a été fait encore. Mais il faut tenir compte et de la besogne écrasante du Service des Alcools, et de la difficulté d'adapter les prix d'achats aux prix payés à la culture pour les matières premières.

2° Eaux-de-vie.

Les eaux-de-vie s'écoulent lentement à des prix qui varient de 320 à 350 pour la généralité, de 350 à 400 pour les eaux-de-vie de provenance connue et parfois au-dessus pour certains crus de grande qualité (prix à l'hectolitre d'alcool pur). Une légère amélioration tend à se manifester.

3° Cidres.

Les cours s'établissent en ce moment à 70/90 fr. la barrique en pure jus, soit de 30 à 40 fr. l'hectolitre. Les bons cidres de consommation valent de 5 à 7 francs le degré hectolitre.

Les cidres de distillerie restent très bon marché à 2 ou 2 fr. 50 le degré.

Une hausse des cours des bons cidres de consommation se dessine déjà, et peut devenir assez sensible à la suite de la baisse des tarifs de transport que nous avons obtenue.

Les Cours des pommes à cidre à l'Etranger

Avant-guerre, nous vendions nos fruits à cidre à un prix moyen, bon an mal an, d'environ 70 francs.

Après la guerre, les fruits à cidre se sont vendus en moyenne 330 francs (1922/1923), soit le coefficient 5. Ces prix paraissent fabuleux. On nous les reprochait.

Maintenant, le prix de nos fruits à cidre est tombé à 60 francs-papier, c'est-à-dire au coefficient 0,8.

Cette situation paraît satisfaisante aux puissants intérêts qui inspirent la politique économique du Gouvernement. Pour le Président du Conseil, c'est une revanche sur ce qu'il a appelé « la prospérité inouïe » de l'Agriculture.

Ceux qui reprochent à la paysannerie sa « prospérité inouïe » et qui rendent la culture responsable de la vie chère et de la paralysie de nos exportations de produits industriels devraient savoir que les fruits à cidre se sont vendus cette année :

En Angleterre : environ 329 francs la tonne.

POUR VOS SOINS DENTAIRES
Pas de discours. Maison de confiance
Prix imbattables à qualité égale
Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr.
Nous soignons les Ass. sociaux au tarif
DENTISTES d'IDALGO de PARIS
Pass. Pommeraye, Gal. Statues, Nantes

En Allemagne : de 500 à 650 francs la tonne.
En Suisse : environ 300 à 400 francs la tonne.
Tandis qu'en France ils se vendent 60 francs la tonne.

Cette comparaison satisfait peut-être nos dirigeants, mais certainement pas les producteurs.

Exportation des fruits à cidre en Allemagne

On sait le rôle capital de l'exportation des fruits à cidre : elle détermine notre marché au moment de la campagne et surtout elle constitue une concurrence de prix qui domine de la ferme aux cours.

L'Allemagne était avant guerre un débouché constant, sinon régulier. Il y a deux ans nous avons pu rétablir un courant sensible de ventes : 562.650 quintaux de fruits à cidre ont été exportés outre-Rhin.

L'an dernier, malgré la faiblesse de nos cours, nous n'avons pu vendre à l'Allemagne que 136.068 qx.

Nos exportations ont été paralysées par les entraves mises par le Reich à l'exportation des capitaux allemands et par le droit de douane de 120 francs environ que nos fruits à cidre paient à l'entrée en Allemagne.

Le retour de la Sarre à l'Allemagne a posé la question de nos relations commerciales avec ce pays.

Des pourparlers ont eu lieu entre la France et l'Allemagne. La Conférence s'est préoccupée de nos exportations de fruits à cidre. Avant quelques mois, des décisions seront prises qui joueront sur la partie de l'année nous intéressant.

Il faut espérer que d'ici là l'orientation de la politique économique du Gouvernement aura changé. Jusqu'ici, pour les décisions déjà prises, nous avons le regret de constater que l'industrie française a la primauté sur les intérêts agricoles.

**Ne remettez pas à demain
L'emploi des Engrais St-Gobain.**

Concours du Meilleur Cidre de la Loire-Inférieure

LE MERCREDI 10 AVRIL
A LA FOIRE DE NANTES

Ce Concours aura lieu le mercredi 10 Avril, à la Foire de Nantes, dans la matinée, à côté de notre Concours des Vins.

Il n'y a aucun droit d'inscription pour y participer. Seuls les cidres et poires de la dernière récolte seront admis.

Prière de se faire inscrire dès maintenant à M. R. FAIVRE, Syndicat des Agriculteurs, 2, rue Scribe, à Nantes.

Des instructions paraîtront ultérieurement pour l'envoi des bouteilles.

Chemins de Fer de l'Etat

N'oubliez pas que la charmante fête de la Mi-Carême

DE MORTAGNE-SUR-SEVRE

aura lieu le Dimanche 24 Mars 1935

Pour vous permettre d'y assister, les Chemins de fer de l'Etat vous délivreront, à partir du lundi 18 mars, dans toutes les gares de la ligne de Cholet à Chantenay, des billets aller et retour à prix très réduits.

Les dits billets seront valables la journée du 24 mars.

En outre, un train spécial sera mis en marche ledit jour, de Cholet à Mortagne-sur-Sevère ; Cholet, départ 13 h. 32 ; Saint-Christophe-du-Bois, départ 13 h. 47 ; Mortagne-sur-Sevère, arrivée 13 h. 55.

Et le train 4950 assurera le service des voyageurs de Cholet à Mortagne-sur-Sevère ; Cholet, départ 10 h. ; Saint-Christophe-du-Bois, départ 10 h. 17 ; Mortagne-sur-Sevère, arrivée 10 h. 30.

Renseignez-vous dans les gares sur les horaires et le prix des billets.

AVIS AU PUBLIC

MI-CAREME DE NANTES
le 28 mars 1935

Le Jeudi 28 mars 1935, des billets spéciaux, réduction de 50 %, pour Nantes, seront délivrés au départ de toutes les gares des sections de lignes ci-après :

Nantes aux Sables-d'Olonne, Clisson à Bressuire, Nantes à Pornic, Paimbœuf à St-Hilaire-de-Chalons, Sainte-Pazanne à La Roche-sur-Yon, Commaignes à Croix-de-Vie à Saint-Gilles.

Nantes à Segré, Nantes à Rennes, Quimper à Savenay (Nantes).

Renseignez-vous dans les gares intéressées.

Comment lutter contre les gelées blanches

La vigne est une des plantes cultivées qui compte le plus d'ennemis. Aux nombreux parasites animaux et végétaux, susceptibles de l'attaquer s'ajoutent certains agents météorologiques dont l'action néfaste peut compromettre gravement sa production. Les gelées constituent à cet égard une cause très grave d'accident.

Bien que dans notre région l'influence maritime intervienne pour adoucir la température et la rendre plus constante, les gelées de printemps restent toujours à craindre. A cette époque, la vigne qui se trouve dans la période active de sa végétation est très sensible à un abaissement de température. Au-dessous de - 25 les organes de la plante sont atteints, notamment les bourgeons et les jeunes tissus qui les avoisinent, les nouvelles pousses que le cep a pu produire. Sous l'action de la gelée, les bourgeons se dessèchent et leur évolution ultérieure est compromise ; les autres parties de la plante brunissent et deviennent la proie facile de champignons parasites.

De nombreux procédés de lutte ont été expérimentés ; leur application est souvent difficile et leur efficacité très variable.

Certains ont seulement pour but de diminuer les dégâts possibles en agissant sur la plante : taille tardive ou en deux temps, élévation de la souche, emploi de cépages à débournement tardif...

D'autres s'attaquent à la cause même du mal, et le procédé consistant à couvrir le vignoble de nuages artificiels. La gelée est due au refroidissement de la couche d'air avoisinant le sol, refroidissement qui résulte lui-même du rayonnement. Cette perte de la chaleur accumulée par la terre au cours de la journée s'opère au maximum pendant les nuits calmes et claires. Cette dernière particularité du phénomène a fait naître l'idée de Pécran protecteur étendu au-dessus des vignes sous forme de nuages artificiels. Le rayonnement se trouve diminué, la température est relevée de 1° à 3° comme l'ont prouvé les nombreux essais effectués avec l'appareil décrit plus loin. De plus le dégel qui a lieu au lever du soleil

est rendu moins brusque. La vigne peut être ainsi protégée.

Il y a fort longtemps que ce moyen de lutte est utilisé dans des régions à vins fins où les gelées sont fréquentes. Les nuages de fumée sont produits par des feux de bois arrosés de matières goudroneuses. Les inconvénients du procédé sont la préparation et l'entretien préalables des foyers ainsi que la dissémination nécessaire d'un grand nombre de ces derniers.

La Société Anonyme des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-A-Mousson a mis au point des appareils fumigènes à la fois pratiques et capables de donner les meilleurs résultats dans la lutte contre les gelées. Le nuage est obtenu en combinant l'ammoniac avec un mélange d'acides spécialement conçu. La réaction aboutit au chlorhydrate et au sulfhydrate d'ammoniac, sels se présentant sous forme de fines particules blanches. L'acide en excès est neutralisé par la chaux. Le brouillard produit est abondant, opaque, lourd et inoffensif pour les hommes, les animaux et les plantes qu'il protège.

Les appareils fumigènes construits à Pont-A-Mousson sont de deux types :

Appareils fumigènes fixes à grande puissance convenant pour des zones très étendues.

Appareils fumigènes mobiles de construction à la fois simple et robuste et d'une puissance suffisante pour couvrir utilement à 10 hectares.

Récemment ce dernier modèle était présenté à la Foire-Exposition des Vins de Saumur. Les assistants purent observer sa facilité de manipulation (poids vide 110 kg.), la rapidité de sa mise en action et enfin l'importance du nuage produit.

Les ingrédients nécessaires à une émission d'une heure et demie sont les suivants :

100 kg. d'acide fumigène,
20 kg. d'ammoniac,
40 kg. de chaux.

La dépense varie de 50 à 75 fr. par hectare pour une protection de trois à quatre heures. Il semble qu'un tel appareil serait

Concours spécial de la Race Maine-Anjou à Nantes

Ainsi qu'il a été annoncé précédemment, le Concours spécial des animaux reproducteurs de la Race bovine Maine-Anjou, avec Concours laitier et beurrier, aura lieu à Nantes, dans l'enceinte de la Foire Commerciale, du 12 au 15 avril, en même temps que le Concours départemental de la Loire-Inférieure.

Ce Concours est ouvert à tous les exposants qui présenteront des animaux inscrits au Herd-Book de la Race Maine-Anjou, ou munis du certificat de naissance pour ceux qui n'ont pas atteint l'âge d'inscription.

Les déclarations doivent être adressées, avant le 20 mars courant, à M. Delhommeau, secrétaire général de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou, 12, avenue Carnot, à Châteauneuf (Mayenne).

Le règlement, les formules de déclarations et tous renseignements sont fournis par M. Chaquin, directeur des Services Agricoles, 33, rue de Strasbourg, à Nantes, ou par M. Delhommeau.

Dans la Loire-Inférieure, nombreux sont les viticulteurs qui depuis plusieurs années emploient le PHOSAMO normal ou le PHOSAMO organique. Ils en ont eu, quelle que soit la température, toujours satisfaction.

susceptible de rendre des services dans notre département, où les exploitants de vignobles à vin fin sont nombreux. Toutefois, pour diminuer le prix de revient et pour utiliser rationnellement l'appareil fumigène, son acquisition devrait être faite par un groupement de viticulteurs réunissant une surface assez importante, ou par un Syndicat déjà existant.

M. LE BOT,
Ingénieur agronome,
Professeur d'agriculture, adjoint
à la D. S. A.

La Vie Syndicale

Saint-Philbert-de-Grandlieu

Dimanche 24 mars, à 9 heures du matin, à Saint-Philbert, GRANDE REUNION DE DEFENSE VITICOLE. Tous nos adhérents du canton sont priés d'y assister et d'y convier leurs amis.

Cette réunion aura lieu à la Salle paroissiale.

A midi aura lieu un déjeuner en commun, par souscription. Prière de se faire inscrire dès maintenant chez notre agent, M. Bossis, place de l'Eglise, à Saint-Philbert.

Société Mutuelle Agricole

Mardi 26 mars, à 14 h. 30, au siège de la Société, 2, rue Scribe, Nantes, ASSEMBLEE GENERALE annuelle.

Ordre du jour

Lecture et approbation des comptes pour l'exercice 1934. — Application de la loi sur les assurances sociales. — Fonctionnement de la Société ; situation morale et financière.

Sion-les-Mines

Dimanche 31 mars, à 9 h. 30 du matin, GRANDE REUNION DE DEFENSE AGRICOLE, à laquelle nous convions tous nos adhérents de Sion et communes voisines.

Le Président et le Vice-Président du Syndicat Central et de la Coopérative y prendront la parole.

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la réunion.

SI TOUT ALLAIT BIEN, LA DEFENSE PROFESSIONNELLE SERAIT SUPERFLUE. C'EST PARCE QUE LA CRISE AGRICOLE S'AGGRAVE QUE LES CULTIVATEURS DOIVENT DONNER A LEURS ASSOCIATIONS LES MOYENS DE LES DEFENDRE.

COFFRES-FORTS BAUCAE
63 rue de Richelieu, PARIS
21 Pl. de Bretagne, NANTES
Catalogue franco

FUMURE PHOSPHATÉE DE LA POMME DE TERRE

La pomme de terre est généralement considérée comme une plante moyennement exigeante en acide phosphorique ; il semble cependant que cet élément est un facteur important du rendement économique de la culture de la pomme de terre. Aussi serait-il nécessaire — à notre avis — d'entreprendre dans chaque catégorie de terre des expériences pour déterminer les doses d'acide phosphorique les plus rémunératrices. Les résultats que nous rapportons ci-dessous peuvent déjà donner des indications utiles.

Fumures complémentaires recommandées

La pomme de terre, comme les autres plantes cultivées, répond facilement aux fumures complètes (azote, acide phosphorique, potasse) ; il semble, toutefois, que les excédents de rendement dus aux engrais sont attribués à l'azote, excitant de la végétation, et à la potasse, dont la pomme de terre paraît très friande (ne répète-t-on pas souvent que la potasse est la « dominante » de la pomme de terre). C'est pourquoi les fumures préconisées renferment de fortes proportions d'azote et de potasse et des quantités plus réduites d'acide phosphorique. Voici d'ailleurs, à titre d'exemple, la fumure complémentaire recommandée en Bretagne par M. Vincent, directeur de la Station Agronomique de Quimper (les chiffres sont indiqués à l'hectare) : 300 à 400 kgs d'engrais azoté (sulfate d'ammoniaque de préférence), 300 kgs de superphosphate, 400 kgs de chlorure de potassium.

De leur côté, A. Girard, Garola et d'autres expérimentateurs estiment qu'une bonne récolte de pommes de terre exportait 35 à 75 kgs d'acide phosphorique par hectare ; on en déduit alors que 250 à 500 kgs de superphosphate à 16 %, ou encore 200 à 400 kgs de scories peuvent rendre au sol ce qui lui est demandé par une récolte de rendement élevé.

Expériences réalisées

Nous avons organisé, sans sortir du cadre des pratiques culturales suivies habituellement, trois champs d'expériences. Ils ont reçu pendant l'hiver de 30.000 à 40.000 kgs de fumier à l'hectare ; en février, les cultivateurs avaient répandu sur toutes les parcelles 400 kgs de chlorure de potassium. De plus, la fumure azotée a été incorporée au sol en deux fois : la première au moment de la plantation (200 kgs de nitrate de soude), la seconde au butage (200 kgs de nitrate de soude).

Les deux premiers champs d'expériences se composaient de quatre parcelles : la première avait reçu 300 kgs de superphosphate 16 % ; la seconde avait reçu 600 kgs de superphosphate 16 % ; la troisième n'avait reçu aucun engrais phosphaté ; la quatrième avait reçu 1.200 kgs de superphosphate 16 %.

Le dernier champ ne renfermait que trois parcelles : le cultivateur avait répandu : dans la première, 500 kgs de superphosphate 16 % ; la seconde, 1.000 kgs de superphosphate 16 % ; la troisième, 1.500 kgs de superphosphate 16 %.

Le superphosphate avait été incorporé au sol en février-mars.

Terrains - Variétés - Résultats

Champ N° 1. — Il était réalisé en mauvaise terre ; la couche arable était peu profonde (15 à 25 centimètres) et reposait sur un sous-sol calcaire. Il était planté en Dikke-Muizen, à l'arrachage, les résultats ont été les suivants, en kilogrammes, par hectare :

Sans superphosphate : 7.610.

Avec 300 kgs de superphosphate : 10.740.

Avec 600 kgs de superphosphate : 11.570.

Avec 1.200 kgs de superphosphate : 14.940.

Champ N° 2. — Il se trouvait en bonne terre franche, profonde, riche et bien cultivée depuis fort longtemps. Il était planté en Institut de Beauvais. L'arrachage, a donné, en kilogrammes par hectare, les résultats suivants :

Sans superphosphate : 34.570.

Avec 300 kgs de superphosphate : 41.860.

Avec 600 kgs de superphosphate : 47.060.

Avec 1.200 kgs de superphosphate : 47.600.

Champ N° 3. — La terre argileuse, riche, profonde, était susceptible de se gâter ; elle demandait des façons culturales faites avec précaution, « au bon moment ». La variété cultivée était la Fluke. La récolte des parcelles en kilogrammes par hectare est consignée ci-dessous :

Avec 500 kgs de superphosphate : 17.670.

Avec 1.000 kgs de superphosphate : 21.120.

Avec 1.500 kgs de superphosphate : 23.700.

Discussion des résultats économiques

Nous avons cherché à chiffrer les bénéfices procurés par l'application des doses d'acide phosphorique. Pour cela, nous avons adopté les données suivantes, qui sont sensiblement celles constatées actuellement :

Prix du superphosphate : 31 fr. les 100 kgs (épandage compris).

Prix de vente des pommes de terre : Dikke-Muizen : 40 fr. les 100 kgs, Institut de Beauvais : 17 fr. Fluke : 35 fr.

Ces éléments nous ont permis d'établir les tableaux suivants :

Champ N° 1 (Dikke-Muizen)

Bénéfice résultant de l'application de 300 kgs de superphosphate :

1.147 fr. 600 kgs de superphosphate : 1.396 fr. 1.200 kgs de superphosphate : 2.518 fr.

Champ N° 2 (Institut de Beauvais)

300 kgs de superphosphate : 147 fr. 600 kgs de superphosphate : 1.938 fr. 1.200 kgs de superphosphate : 1.844 fr.

Champ N° 3 (Fluke)

Bénéfice constaté lorsqu'on porte la dose de 500 kgs de superphosphate, par hectare, à 1.000 kgs : 1.050 fr. — à 1.500 kgs : 1.700 fr.

Ces chiffres traduisent l'efficacité de fortes doses d'engrais phosphatés sur les récoltes de pommes de terre ; les résultats sont d'autant meilleurs que les terres sont moins riches (champ N° 3 et surtout champ N° 1), et dans ce cas, on a nettement avantage, même avec les prix de vente très bas que nous enregistrons actuellement et que nous avons adoptés pour ces calculs, à employer de très fortes fumures phosphatées. Toutefois, dans les terres très riches, abondamment fumées et cultivées avec soin pendant très longtemps, des doses moyennes (500 à 600 kgs de superphosphate par exemple) semblent suffisantes. Une autre expérience, que nous publierons plus tard, nous autorise cependant à affirmer que, dans ce dernier cas, l'action de fortes doses accroît la précocité de la pomme de terre, ce qui est important pour les cultivateurs qui désirent mettre leur production, très tôt sur le marché, pour profiter de cours élevés.

R. BRACONNIER,
Ingénieur agronome,
Professeur d'agriculture.

**Point de résultat incertain
Avec les Engrais St-Gobain.**

L'Assurance-Recolte

L'assurance est maintenant chez nous une pratique courante, et nous l'appliquons largement en nous assurant contre l'incendie, contre la grêle, les pertes de bétail, etc., etc. En Amérique, l'assurance est encore beaucoup plus répandue, et on s'assure normalement contre tous les risques : les pianistes de valeur assurent leurs mains, les étoiles de la danse assurent leurs jambes, les boxeurs leurs poings, les « stars » de cinéma leur figure, bref, chacun assure ce qui lui est une source de revenus.

En France, ils sont plus nombreux qu'on ne croit, les agriculteurs qui assurent leurs récoltes contre l'insuffisance ou contre les accidents, sans pour cela payer de coûteuses primes à de puissantes compagnies. Ce sont tous ceux qui savent qu'une récolte ne peut être assurée, chaque année, que grâce à un bon emploi des engrais indispensables.

Les plus prudents, les plus avisés contractent pour leurs blés leur assurance dès l'automne, en faisant une bonne fumure de fond ; ceux-là ne craignent plus rien, et peuvent dormir tranquilles à moins de catastrophes, heureusement exceptionnelles.

D'autres, prévoyants, mais à plus courte échéance, attendent la sortie de l'hiver, et assurent encore leur récolte, par l'emploi d'engrais assimilables en couverture. C'est à ceux-là que depuis de longues années, et toujours avec une égale réussite, nous recommandons l'emploi simultané d'un engrais phosphaté et d'un engrais azoté : le mélange, pour un hectare, de trois sacs de superphosphate de chaux et d'un sac de nitrate de soude est la formule d'assurance qui ne trompe ni en dégoût, et pour peu qu'on l'applique entre le quinze février et la fin de mars, on est encore garanti contre la mauvaise récolte.

Il y en a d'autres enfin, qui demeurent insouciant jusqu'au bout ; ceux-là ne se désolent qu'à la moisson ; la récolte ne paie pas leurs frais de culture, et ils se retrouvent « Gros Jean comme devant » même en période de prospérité.

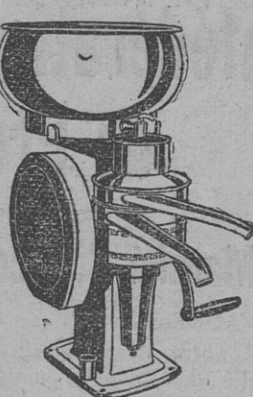
Or, c'est surtout quand les affaires sont difficiles qu'il faut être malin, et mettre tous les atouts dans son jeu. On l'a dit et répété bien des fois depuis quelques mois : en agriculture, le prix de revient ne peut être abaissé que par une culture rationnelle, et le prix de vente ne peut être relevé que par la qualité ; c'est par un emploi judicieux et approprié des engrais que le cultivateur s'assurera pour une récolte de qualité, un prix de revient minimum.

P. GORMIER,
Ingénieur agronome

Machines Agricoles

Ecrémeuses

Nouveaux modèles robustes, munis des derniers perfectionnements. Construction soignée, la seule avec bassin d'huile intégral. Ecrémage parfait. Certificat de garantie de 10 ans.



80 litres, bassin central... 895 fr.
115 — — — — — 1.040 »
115 — bassin déporté... 1.129 »
150 — — — — — 1.340 »
225 — — — — — 1.720 »

Remise intéressante à nos adhérents. Réparations et pièces de rechanges assurées par le Syndicat, à Nantes.

Nos nouveaux Prix de Pulvérisateurs à dos

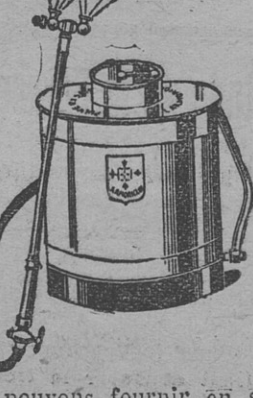
Indispensables dans toute exploitation ; pour le traitement des arbres fruitiers, la destruction des mauvaises herbes dans les blés, la lutte contre le doryphore, le traitement de la vigne, la désinfection des étables, écuries, etc... Contenance 15 litres, fabrication très robuste.

Prix net pour nos adhérents, FRANCO gare de destination :

En CUIVRE ROUGE... 128 fr.

En CUIVRE PLOMBÉ... 138 »

Réduction de 6 francs par appareil pris à Nantes.



Nous pouvons fournir en supplément :

Rampe plombée à 3 jets pour l'acide... 25 fr.

Lance cuivre avec jet à arc... 18 »

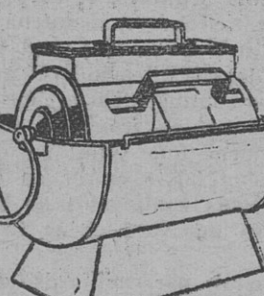
Lance cuivre avec jet à arc pour arbres fruitiers, vigne, pommes de terre, etc... 13 50

Prix net, marchandise prise à Nantes.

Autres lances et jets, nous consulter.

Barattes métalliques

Munies d'un température formant corps avec l'appareil, permettant l'élevage du remplissage d'eau fraîche et d'obtenir un beurre absolument ferme. L'hiver on y met de l'eau tiède pour ramener la température de la crème à environ 15 ou 16 degrés. Celle-ci est mise en mouvement par six palettes.

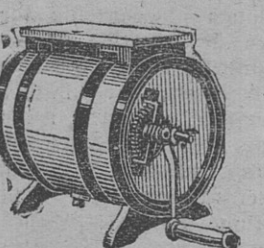


Contenance 14 litres... 108 fr.
— 18 — — — — — 116 »
— 22 — — — — — 120 »
— 30 — — — — — 174 »
— 40 — — — — — 189 »

Prix départ Nantes et remise à nos adhérents.

Barattes en chêne

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chêne premier choix. Fabrication soignée, marche garantie.



10 litres, 175 fr. ; 20 litres, 185 fr. ; 30 litres, 200 fr. ; 40 litres, 230 fr. ; 50 litres, 245 fr. ; 60 litres, 275 fr. ; 80 litres, 320 fr. ; 100 litres, 350 fr.

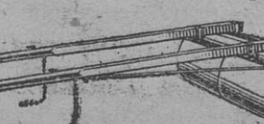
Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

BARATTES CULBUTANTES sur demande depuis 400 francs départ,

Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaises en fer, moyeux fonte et rayons fer plat. Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un siège.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.



Largeur de travail Diam 0°50 0°55 0°60 0°65

1°40 285 k. 1°60 305 k. 1°80 320 k. 2°00 340 k. 2°20 355 k.

Prix au kilo : 1 fr. 75 départ usine. Remise à nos Adhérents.

Buanderies

En tôle d'acier de 3 mm, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux.

N°	Conten.	Prix galvanisées	Prix avec chauffage à l'essuie
1	50 lit.	260 fr.	35 fr.
2	60 —	295 »	39 »
3	70 —	315 »	40 »
4	80 —	330 »	43 »
5	100 —	385 »	48 »
6	125 —	440 »	53 »
7	150 —	475 »	58 »
8	175 —	515 »	62 »
9	200 —	545 »	67 »

Toutes contenances supérieures sur demande. Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.

Hache-Paille

A bras sur 4 pieds bois

N° 4 Bouche 130 mm débit 50 k. 265 »
N° 5 — 195 mm — 90 k. 365 »
N° 6 — 197 mm — 90 k. 435 »
N° 7 — 210 mm — 100 k. 450 »

Au manège ou au moteur, pieds fonte

N° 11 Bouche 197 mm débit 190 k. 515 »
N° 13 — 210 mm — 240 k. 830 »

Prix départ usine et remise à nos adhérents.

Ronces galvanisées

	Deux picots	Quatre picots
FILS N°	Écart. 11 cm. Écart. 6 cm.	Écart. 11 cm

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 11 Mars 1935

ANIMAUX	Amis	Amis	COURS OFFICIELS	PRIX APPROXIMATIFS
	Amis	Amis	du kilo, viande nette	du kilo, poids vif
Bœufs.....	3.492	3.350	5 30	4 30
Vaches.....	2.105	2.150	5 10	4 20
Taureaux.....	530	520	3 70	3 10
Veaux.....	1.740	1.650	9 10	7 80
Moutons.....	11.693	11.400	14 70	10 80
Porcs.....	1.844	1.844	5 28	4 86

Du Jeudi 14 Mars 1935

Bœufs.....	1.405	1.000	5 60	4 50
Vaches.....	736	680	5 40	4 40
Taureaux.....	300	285	3 90	3 30
Veaux.....	1.734	1.730	8 90	7 60
Moutons.....	6.596	6.300	14 80	10 90
Porcs.....	1.233	1.233	5 42	5 00

marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 6.217. — Maine-et-Loire, 310; Sarthe, 280; Mayenne, 200; Loire-Inférieure, 95; Deux-Sèvres, 280; Vienne, 695; Vendée, 355. — VEAUX : 1.740. — Maine-et-Loire, 70; Sarthe, 371; Mayenne, 20; Indre-et-Loire, 69; Deux-Sèvres, 45; Vendée, 10. — MOUTONS : 11.693. — Sarthe, 20; Vienne, 245; Afrique, 203; étrangers, 1.275. — PORCS : 1.844. — Maine-et-Loire, 275; Sarthe, 85; Loire-Inférieure, 85; Indre-et-Loire, 65; Vendée, 15.

Pourchassons les Termiles!

« Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la gale ». C'est un truisme classique, surtout avec les cultivateurs, qui, trop souvent, s'y laissent prendre!

Car l'Agriculture, elle aussi, a ses chiens de garde : il faut croire que leur vigilance contrarie les maraudeurs professionnels, toujours prêts à abuser de la crédulité paysanne.

Nos campagnes sont ruinées! Pas assez cependant au gré de certains courtiers qui se préoccupent moins, avec leurs produits chimiques, d'engraisser nos champs que leur propre personne.

Ah! s'il n'y avait ni syndicats, ni coopératives, la vie serait belle! On pourrait se donner à cœur-joie! Nous verrions renaître les beaux jours où, sous le nom de « chimiques », on pouvait vendre à ces braves cultivateurs n'importe quoi, à n'importe quel prix.

Bien entendu, nous n'entendons pas suspecter, sans distinction aucune, l'honorabilité de tous les négociants d'engrais. Nous voulons seulement dénoncer la manœuvre grossière à laquelle se livrent, ces temps-ci, certains d'entre eux.

Voyons leur procédé :

Tout d'abord, l'on se garde bien d'attaquer nos Présidents et nos Secrétaires de Syndicats, petits ou grands. Ce serait peine perdue : la paysannerie sait rester fidèle aux chefs qu'elle s'est librement choisis; tandis que se joue son sort, elle ne lâchera pas, en pleine bataille, ceux qui marchent aux premiers rangs et encaissent tous les coups.

Mais l'on s'en prend au haut personnel de nos Unions et de nos Coopératives, à ceux qui en assument la direction, à ceux — il faut bien le dire — qui se sont refusés à trahir leur vocation paysanne, en dédaignant le pont d'or que leur offraient parfois de puissants margouillins.

Pour les discréditer, toutes les canonniers sont bonnes. Faute de pouvoir mettre en doute leur intégrité, l'on fait miroiter les traitements astronomiques qu'ils sont censés recevoir de nos Associations. Combien différente, hélas, trop souvent la réalité!

Bien entendu, ces imputations ne franchissent jamais le seuil de nos assemblées générales. Le courage n'est pas souvent le fait de ceux qui jalouxent nos organisations professionnelles. Véritables termiles, certains courtiers colportent leurs vilénies de ferme en ferme, tout en essayant de prendre des commandes, et il se trouve quelquefois des cultivateurs pour accepter les unes et les autres.

Déplorons-le tout d'abord pour ceux-là, puisqu'ils se font les complices de leurs pires adversaires.

A ceux de nos amis qui, eux aussi, seraient tentés de se laisser séduire par ces boniments, donnons un conseil :

Lorsqu'un de ces bons apôtres essaie de leur bourrer le crâne, qu'ils lui tendent un bout de papier et

Jacques LE ROY-LADURIE,
Secrétaire général de l'Union nationale
des Syndicats agricoles.

Pour détruire les TAUPES,
un seul produit :
"LA TAUPINASE DELBA"
Efficacité remarquable - Economie!
Flacons 8 et 4 l. - Toutes Pharmacies

Concours des Vins de la Loire-Inférieure

LE MERCREDI 10 AVRIL
A LA FOIRE DE NANTES

La Confédération générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest (Groupe de la Loire-Inférieure) organise encore cette année, dans l'enceinte de la Foire Commerciale de Nantes, un Grand Concours des Vins de la Loire-Inférieure, doté de nombreuses récompenses.

Ce Concours, qui aura lieu le mercredi 10 Avril, comprendra diverses sections : Muscadet, Gros-Plants, Pinots, etc... Vins de la récolte 1934 seulement, provenant du Département et des communes limitrophes.

Les viticulteurs désireux d'y participer, peuvent adresser dès maintenant leur demande d'inscription à M. R. FAYNE, secrétaire de la C. G. V. C. O., 2, rue Scribe, à Nantes.

Des instructions complémentaires seront données ultérieurement.

En raison de la qualité de nos vins 1934, tout fait prévoir un grand nombre d'exposants et un succès sans précédent pour ce concours.

INSTITUT DENTAIRE NATIONAL

23, Place de la Bourse (angle Rue de la Poste) — NANTES

Qu'apprécient les gens de la campagne?

De tout temps, les gens de la campagne ont péniblement gagné l'argent à la sueur de leur front.

Par contre, lorsqu'ils veulent obtenir les choses indispensables, ils sont obligés de décaisser beaucoup d'argent.

Mieux que tous autres, dans ces conditions, ils apprécient les prix que l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL met volontairement à leur portée parce qu'ils les comparent avec ceux qu'ils payaient précédemment.

Nous rappelons que ces tarifs officiellement pratiqués sont les suivants :

Extraction, la première dent.....	8 fr.
les autres.....	4 fr.
Piombages.....	12 fr.
Dentier, la dent.....	16 fr. 65

Exemple :

Dentier 10 dents, 2 crochets.....	203 fr. 15
Dentier complet, haut et bas.....	499 fr. 50

Les Assurés sociaux sont remboursés 80 % de ces tarifs.

Tous les soins et travaux présentent les garanties de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL.

Pour les Elections aux Chambres d'Agriculture

Vérifiez si vous êtes inscrit sur les listes

Par circulaire en date du 14 janvier, M. le Ministre de l'Agriculture a rappelé à MM. les Préfets :

« Les prochaines élections aux Chambres d'Agriculture doivent avoir lieu en février 1936, en vue de procéder au renouvellement des membres élus en 1930, au scrutin de liste par arrondissement.

« Les listes électorales n'étant, chaque année, définitivement closes qu'au 1^{er} juillet (article 13 de la loi du 3 janvier 1924), c'est donc d'après la liste électorale de 1935 que se feront les élections de 1936. »

Conformément aux dispositions réglementaires, MM. les Préfets ont ou vont faire afficher dans toutes les communes un avis annonçant l'établissement des listes électorales pour les élections aux Chambres d'Agriculture.

Rappelons que sont électeurs, à la condition d'être inscrits sur une liste électorale politique, d'être âgés de 25 ans et d'être Français :

1^o Les propriétaires et les usufructiers d'une exploitation rurale ou forestière située dans la commune sur la liste de laquelle ils demandent leur inscription pourvu que l'acquisition de la propriété ou la constitution de l'usufruit remonte à plus de cinq années;

2^o Les fermiers, les métayers, les colons partiaires, les domaniers dont l'agriculture est la profession principale, les chefs de culture, les régisseurs;

3^o Les ouvriers à la journée ou à gages, ainsi que les membres de la famille du chef d'exploitation travaillant avec lui, à condition qu'ils exercent habituellement et effectivement la profession agricole depuis cinq ans au moins sur le territoire de la commune où ils demandent leur inscription.

En outre, sont électeurs ceux qui n'exercent plus la profession agricole, mais qui, âgés d'au moins 50 ans, ont appartenu, pendant les dix dernières années au moins, aux catégories visées ci-dessus (celle que soit la commune où ils ont rempli les conditions imposées pour l'électorat) et n'exercent pas une autre profession.

Sont électrices : les femmes, chefs d'exploitation agricole, qui possèdent les conditions de capacité civile, d'âge et de nationalité fixées par le présent article, ainsi que celles qui, au cours de la dernière guerre, pendant l'absence de leur mari, père ou frère, ont dirigé leur exploitation agricole et remplissent les mêmes conditions de nationalité, d'âge et de capacité.

Les inscriptions sont faites à la demande des intéressés. Les déclarations doivent être faites à la Mairie de la Commune.

Ne vous résignez pas à avoir de petites récoltes qui ne paient pas. Avec l'ENGRAIS PHOSAMO, sans dépense exagérée, vous obtiendrez des récoltes abondantes et de qualité.

Ne laissez pas vos Bêtes souffrir de la soif

Ayez toujours et partout des réserves d'eau. Mettez à leur disposition des abreuvoirs et des bacs pratiques, indéformables, confortables et hygiéniques. Portez votre choix sur la marque des Etablissements ERNEST RONO, vous aurez toute satisfaction.

Les Bacs sont galvanisés après fabrication, munis de poignées ou non. Quoique très maniables, ils peuvent être montés sur roues pour faciliter leur déplacement. Construits en tôle d'acier de 3 m/m, entièrement rivés et avec bordure moderne, ils sont très solides et très résistants. Vous trouverez aussi le BAC CYLINDRIQUE. Tous ces bacs sont de contenance à volonté.

Les ABREUVOIRS ont fait l'objet des meilleurs soins, construits en tôle d'acier galvanisé et emboutis d'une seule pièce, sans rivets et sans boulons, ils sont indéformables. Leurs bordures étant arrondies, les animaux ne risquent pas de se blesser.

Leur nettoyage est des plus faciles et par suite hygiénique. Tous modèles, même pour moutons, et toutes contenances.

Pour renseignements détaillés sur ces appareils et tous autres, demandez aujourd'hui même, aux Etablissements ERNEST RONO, à SAINT-DIZIER (Haute-Marne), le nouveau catalogue illustré n° 59.

Achetez vos Machines Agricoles au Syndicat

VOUS VOUS ASSUREZ LES MEILLEURS PRIX LES MEILLEURES MARQUES

Vous soutiendrez aussi l'organisation syndicale qui sauvegarde vos intérêts!

N'attendez pas la dernière minute pour commander au Syndicat :

vos FAUCHEUSES vos RATEAUX vos FANEUSES ou vos MOISSONNEUSES-LIEUSES

MARS

Prairies - Vignes
Semences de Printemps
Cultures Maraichères

La Primosène
Production des Engrais SALMON

LE MOINS CHER
des ENGRAIS de QUALITÉ

Est et Reste...

L'ENGRAIS DES CONNAISSEURS

Les Pois de Senteur insecticides

De la « Revue Agricole de l'Afrique du Nord », nous détachons les lignes suivantes :

« D'après une étude de M. Pagliano, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Tunis, les mouches fortement attirées par le pois de senteur, fixent leurs trompes sur les pétales et aspirent une sécrétion, une exsudation spéciale capable de les mettre momentanément, voire même définitivement, hors d'état de nuire.

« Cette exsudation a probablement des propriétés enivrantes ou toxiques. Les mouches paraissent dormir; mais si leur repos est contrarié, elles se déplacent brusquement, étourdiement, à de courtes distances, paraissent comme atteintes de paralysie. Les cas de mortalité sont nombreux. Si le bouquet de pois de senteur est assez volumineux, de nombreuses mouches tombent sur le dos, les pattes repliées sur le thorax, leur corps se recroqueville.

« On a donc songé à employer le pois de senteur aux lieux et places du formol et des bandes gluantes.

« En plaçant dans une pièce un bouquet de pois de senteur, on parvient ainsi à se débarrasser des mouches. L'expérience du professeur Pagliano est facile à répéter. »

efficaces
pratiques
concentrés

LES ENGRAIS

conviennent à tous les sols
répondent aux besoins
de toutes les cultures

Pour tous renseignements s'adresser à : votre dépositaire du Syndicat qui doit vous en livrer

Achetez vos Machines Agricoles au Syndicat

VOUS VOUS ASSUREZ LES MEILLEURS PRIX LES MEILLEURES MARQUES

Vous soutiendrez aussi l'organisation syndicale qui sauvegarde vos intérêts!

N'attendez pas la dernière minute pour commander au Syndicat :

vos FAUCHEUSES vos RATEAUX vos FANEUSES ou vos MOISSONNEUSES-LIEUSES

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

114. — VIGNOBLES et PEPI-
NIÈRES des meilleures variétés d'hy-
brides sélectionnés : Seibel blanc
n° 4086, 5409, 6980; Seibel rouge
4643, 5437, 5455, 5487, 7053, 8745,
8748, 8916, 11803; Couderc 13; Bar-
tille-Seyve 2840; très beaux plants
et boutures. Prix spéciaux par grosse
quantité. S'adresser à Auguste Ter-
rien, viticulteur, La Blanchetière, La
Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inf.).

148. — A vendre PLANTS DE
VIGNES hybrides producteurs directs
racinés, en plants extras :

Blancs : Seibel 880, 4986, 5061,
5409, 6468.

Baco 22 A, Bertille-Seyve 450,
Gaillard 157.

Rouges : Seibel 4643 (le Roi des
Noirs), 5163, 5437, 5455, 5487, 6905,
8745; Baco n° 1, Bertille-Seyve 2862,
Gaillard 2.

Greffes extras sur 3300 : Muscadet,
Colombard.

Hybrides nouveaux : Rouges :
Seibel 7053, 8745 8916.

Blanc : Seibel 10.173. Prix-courant
franco.

Authenticité garantie sur facture.
S'adresser chez A. Anneau, Le Chêne,
La Chapelle-Basse-Mer.

153. — Pépinières J. Foulonneau,
Saint-Christophe-la-Courpie (Maine-
et-Loire) offrent PLANTS DE VI-
GNES greffés : Muscadet, Gros-
Plant, Grosloil, Pinot, Colombard,
etc...; plants extra et hybrides racinés
et greffés 4986, 4643, 5409, 6468,
7053, Baco, Bertille-Seyve, Othello,
etc., à de bonnes conditions.

10 Pommeirs, tiges, 2 mètres, 10 à
12 cm. de tour, 120 fr.; 8 à 10 cm.
de tour, 90 fr. Poitiers basse tige
variées, 40 fr. Franco toutes gares.
Prix-courant franco.

160. — A vendre BEAUX PLANTS
D'ASPERGES « Grosse Hâtive d'Ar-
gentuil », plant sélectionné extra.
S'adresser Robert-Morice, à Sainte-
Lucie (Loire-Inférieure).

9. — Les Pépinières « Perrau-
Leclerc et Clémot », Montrevault
(M.-et-Loire) offrent tous PLANTS
DE VIGNE, greffés et directs. Prix-
courant sur demande. Authenticité
garantie. Maison de confiance, la
plus ancienne de la région (fondée
en 1816).

30. — A vendre, pour cause de
surmorte, CHIENNE DE CHASSE,
genre basset Griffon Vendéen, sept
mois, commence à chasser. S'adres-
ser au Syndicat.

31. — A vendre CAMION de jardi-
nier, état neuf. S'adresser au Syn-
dicat.

Prix-Courant (DETAIL)

Alimentation du Bétail

Remoulages de fèves..... 45 »
Riz Saigon n° 1..... très varié
Brisures de Riz..... 62 »
Issues de Riz..... 50 »
Farine de Manioc..... 53 »
Farine « Le Titan » pour
porcs et bovins, les 100 kil.
départ..... 68 »
Farine Arachide « Armor »
qualité courante..... 70 »
qualité extra-blanche..... 75 »
Farine « Kystel »..... 105 »
Farine lactée T. T..... 175 »
Mais pour volailles..... au cours
Tourteau amélioré Chepteline 79 »

DEMANDES

37. — On demande OUVRIER TUI-
LIER sachant fabriquer à la main.
Ecrire Renaud, La Rairie, Bazoges-
en-Pailleur, par Montaigu (Vendée).

38. — On demande MENAGE, mari
valet de chambre, femme cuisinière,
toutes mains. S'adresser au Syndicat.

39. — On demande UN BON
VIGNERON, ménage ou célibataire;
sérieuses références exigées. S'adres-
ser Charles Pineau, propriétaire-viti-
culteur, Freigné (M.-et-L.).

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE
Provençale « Sucraff » n° 1... 67 »
— « Sucraff » n° 2... 65 »

ALIMENTATION DES BOEUFs
VACHES ET VEAUX

Optima lait :

cordon vert..... logé 75 »
cordon rouge..... logé 88 »
Optima veaux d'élevage :

cordon vert..... logé 75 »
cordon rouge..... logé 88 »
Optima engraissement :

pour bœufs..... logé 84 »
arène lactée Optima

pour veaux, le sac de 5 kil... 11 »
Quantité importante, nous consulter.

ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet n° 1, 40 %
avoine, 35 % mélasse, logé 80 »
Aliment « Le Picotin », pour
chevaux de campagne (suc-
cédané, avoine, tourte). logé 84 »

ALIMENTATION DES PORCS
Optima pour engraissement
des porcs..... 80 »
Optima pour porcelets et
truies..... 100 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-
Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Provençale
Pour l'élevage des porcelets et
engraissement des porcs, 14 fr. la
boîte, pris au Syndicat.

Aliments melassés

Mélasse Say..... 69 »
Son mélassé Say..... 66 »
Paille mélassée Say, 50 %... 60 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-
Gobelins et Pont-d'Ardes.

Aliments pour volailles
et Lapins

Farine de poissons..... 140 »
Granulés condensés..... 105 »
Grande Pondeuse..... 110 »
Farine de viande..... 140 »
Poudre d'os verts..... 90 »
Coquilles huîtres broyées... 60 »
Les 100 kilos logés, en sacs de
50 kilos, sur wagon Nantes.

Société anonyme «Ovox»

Boulettes « OVOX » n° 1 pour
pondeuses..... 107 »
N° 2 pour sujets en crois-
sance..... 115 »
N° 2 bis, pour poussins..... 135 »
N° 2 ter, pour poussins..... 115 »
N° 3, pour poules en mue... 115 »
Coquilles d'huîtres, non log. 61 »
Boulettes « LAPOX », non log. 95 »
Farine de viande, non logée. 165 »
par 50 kilos, majoration; toiles
facturées 2.50 non reprises.

LES ENGRAIS COMPLETS

O.N.I.A.
sont sûrs

O.N.I.A. TOULOUSE

LES ENGRAIS COMPLETS

O.N.I.A.
sont sûrs

O.N.I.A. TOULOUSE

LA CHATAIGNERAIE

Grand Roman inédit
PAR
MAX DU VEUZIT

Enfin, je ne parle que pour mémoire de l'ami de chaque jour, du confident, l'ami qui a embrassé la cause des deux femmes...

Où, tout concourait à briser l'énergie de votre père. Hier soir, en vous faisant braver, contre lui, le champion de votre mère, vous avez emporté ses dernières résistances...

« Va, m'a-t-il dit ce matin, va trouver ma femme et mon enfant et dis-leur que je suis ici, que je les attends ou que je suis prêt à aller les chercher. Je ne saurais plus me passer des baisers de ma fille et je crois que je ne pourrais plus vivre en paix, éloigné de celle qui, si fidèlement, a gardé mon souvenir depuis quinze ans.

Et me voici, petite Solange. Je suis venu vers vous selon qu'il me l'avait

ordonné.

On devine avec quelle religieuse émotion j'avais écouté parler monsieur de Rouvalois !

— Vous avez bien fait de me dire ces choses, dit-il lorsqu'il eut fini. Vous m'avez redonné confiance. A présent, je comprends mieux mon père. Son attitude en telle ou telle circonstance, me méritait à la pensée, alors que me l'expliquait, elle me paraît toute naturelle maintenant. Oui, je comprends, il ne pouvait voir en moi, autrefois, que l'enfant de son sang, celle destinée à assurer sa descendance, à perpétuer sa race, tandis qu'aujourd'hui il me sent sienne, non seulement par le sang, mais aussi et surtout par le cœur, par le caractère, par l'état d'esprit qui répondent aux siens.

Oh, merci, monsieur de Rouvalois, de m'avoir parlé comme vous venez de le faire : ce n'est vraiment qu'à présent que je goûte la véritable joie d'avoir retrouvé l'auteur de mes jours.

— Et vous êtes, désormais, rassurée sur tous les sujets ?

— Oh, oui, sur tous !

— Même sur ceux qui concernent le sort de madame de Borel ?

— Puisque mon père, lui-même, vous a dit de venir la chercher.

— Je puis donc vous parler, à présent, d'un sujet qui m'est aussi cher au cœur, sinon plus, que celui que nous venons d'avoir l'état à vous-même.

Son ton, doucement grave, me remua, étrangement et ma main dans la sienne se mit à trembler.

Il perçut mon émotion car il porta mes doigts à ses lèvres.

— Je vous aime, Solange, je vous aime de toutes les forces de mon être qui aspire à vous ardemment. Plusieurs fois, déjà, j'ai osé, devant vous, faire allusion à mes sentiments, sans que jamais vous ayez cru devoir me le déconseiller.

Bien que je fusse très troublée par ses paroles, je ne pus m'empêcher de le taquiner. Peut-être ne cherchiez-vous qu'à causer mon émoi.

— Mais vous n'avez encouragé, en revanche ? dit-il, affectant un grand sérieux.

— Beaucoup et souvent, riposta-t-il en souriant.

— Tenez, ne serait-ce qu'en ce moment, je suis seul avec vous, dans cette pièce depuis longtemps déjà et je me plais à croire que vous ne commettriez pas cette incorrection avec un autre personnage.

Quelle pensée malicieuse me poussa à le taquiner plus encore ? Il avait l'air si sûr de lui, en me parlant ; si certain aussi de mon affection, que ce fut, peut-être tout simplement par esprit de contradiction, que je répliquai avec une indifférence superbe.

— C'est vrai ! J'avoue que voici un fait

très grave relevé contre moi ; cependant, dussé-je mettre votre vanité à très grande épreuve, je dois reconnaître que dans l'état d'esprit où je me trouvais lorsque vous êtes arrivée, n'importe quel venant me parler de mon père, aurait été bien accueilli.

Un nuage passa sur le front du marquis.

— Soit, concéda-t-il. Je viens de me tromper grossièrement sur votre amicale attitude, et je ne méritais pas une meilleure réponse pour avoir montré tant de présomption. Un fait certain persiste, cependant : je vous aime ardemment et vous ne m'avez pas répondu. Mon père est en fuite, depuis ce matin, pour venir demander votre main à vos parents. Je sais que votre père verrait ce mariage avec joie ; j'ose espérer que madame votre mère n'y mettra aucun empêchement ; mais vous, Solange, ne me rassurez-vous pas.

Si mon père désire ce mariage, je lui obéirai ! répondis-je, affectant une humble soumission.

Mais la joie qui brillait dans mes yeux, devait démentir mes paroles car je vis mon interlocuteur sourire imperceptiblement.

— Alors, tant pis pour moi, dit-il avec un grand sérieux. Comme je ne veux pas être le triste héros d'un mariage d'obéissance, j'attendrai pour vous repaître de mes projets. Je ne doute pas qu'après

avoir passé quelques années au Brésil, je ne vous paraisse beaucoup plus digne d'intérêt qu'actuellement.

— Au Brésil ! En voilà une idée. Mais je ne veux pas que vous alliez vivre dans ces vilains pays étrangers.

— Que ferais-je en France puisque vous ne m'aimez pas ?

— Evidemment... C'est certain ! Je ne vous aime pas mais je n'en accepte pas moins de devenir votre femme, ne serait-ce que pour vous rendre malheureux... très malheureux ! C'est navrant, je prévois que je serai une détestable épouse.

— Tant pis, j'aime mieux en courir le risque que de voir un autre mortel prendre ma place à vos côtés.

— Je ne vous fais pas peur ?

— Non, je suis assez brave, heureusement, et puis... vos menaces manquent de conviction.

Nous nous regardâmes et, subitement, notre fatidique gravité tomba tout d'un coup, nous éclatâmes de rire ensemble.

Mes mains allèrent s'emprisonner dans les siennes et un élan me jeta tout contre lui.

Et pendant qu'il posait, pour la première fois, ses lèvres sur mon front, je ne sus que répéter :

— Oh, que je suis heureuse ! Que je suis heureuse !

Soudain, la pendule sonna douze coups

et presque au même moment, la porte s'ouvrit. Félicie annonça :

— Madame est servie.

Monsieur de Rouvalois et moi, nous nous regardâmes en souriant.

— En ce moment, fit le marquis, Oram à la Chataigneraie fait à peu près la même annonce. Voici deux déjeuners qui risquent bien d'être mangés en retard.

— En effet, mère n'est pas encore de retour et vous-même êtes loin du château...

Je m'interrompis, devenue subitement toute rouge. En effet, je venais d'entrevoir le côté amusant de la situation : mon père et ma mère déjeunant peut-être en tête-à-tête à la Chataigneraie pendant que moi-même et le marquis partageons, ici, le déjeuner qui nous attendait.

Mais le jeune homme qui avait probablement deviné ma pensée, se hâta de chasser la subite gêne dont j'étais envahie.

— L'automobile nous attend. Je propose que vous m'accompagniez pour rejoindre vos parents au château. Je ne pense pas qu'ils se mettent à table sans nous car ils doivent bien supposer que notre premier soin sera d'aller vers eux. Au surplus, il vous sera facile de revenir si nous rencontrons en route la voiture de madame de Borel.

(A suivre).

L'Intensator

Engrais spécial

2 % azote organique du cuir dissous, 10 % acide phosph. 36 »

2 % azote organique du cuir dissous, 10 % acide phosph. 3 % potasse chl. 41 »

Ces prix s'entendent marchandise prise à Nantes.

Engrais phosphatés

Superphosphate

(Acide phosphorique soluble eau) et citrate d'ammoniaque

14 %	16 %	18 %
24 75	27 25	29 75

Phosphates naturels

(Acide phosphorique insoluble)

26 %	29,5 %	33 %
17 50	21 »	25 75

Scories Thomas

(Acide phosphorique insoluble)

14 %	16 %	18 %
23 10	25 40	27 70

Ces prix s'entendent marchandise prise à Nantes.

Engrais azotés

Sulfate ammoniacal 20,40 % 86 50

Nitrate de chaux 13 % 73 »

Ammonitrite 15,50 75 »

Cianamide granulée 20 % 97 »

Potazote 12 % az. 24 % pot. 86 25

Nitrate soude 16 % synthét. 84 50

Majoration de 1 franc par 100 kilos pour livraisons inférieures à 1.000 kilos.

Ces prix s'entendent marchandise prise à Nantes.

Savons

Croix d'Or 225 »

G. H. B. 215 »

Sulfate de Cuivre

Sulfate de cuivre français 122 »

Sulfate de cuivre anglais 125 »

Par quantités de 500 kilos et plus, nous consulter, ferons des prix spéciaux.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

Le Gérant : R. FAIVRE.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, 13 mars.

POMMES DE TERRE

On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise en vrac : Parisienne du Loiret, 50; Royale d'Orléans, 50; Etoile

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, 13 mars.

POMMES DE TERRE

On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise en vrac : Parisienne du Loiret, 50; Royale d'Orléans, 50; Etoile

Au printemps dépurez votre sang

L'hiver nous abat, use nos réserves, fatigue nos organes et accumule les toxines dans notre sang. Au printemps, sous l'influence d'une force mystérieuse, toutes ces toxines se multiplient et le sang rapidement se trouve empoisonné. Et c'est parce que notre sang est chargé de poisons que nous nous portons mal. Les maux d'estomac, les troubles digestifs, la constipation, les rhumatismes, l'anémie, les misères féminines, les maladies de la peau, n'ont pas d'autre source qu'un sang vicié. C'est pourquoi en soignant notre sang nous allons à la source de ces maux saisonniers.

Aux maux que la nature inclement nous envoie, la nature a donné un remède : ce sont des « simples », des herbes de la flore alpestre que le Père Géraud, du monastère de Durbon (Dauphiné), a été amené à étudier et dont il a composé sa célèbre TISANE DÉPURATIVE. C'est donc une médication naturelle, fruit d'une expérience séculaire.

TISANE CHARTREUX DE DURBON

Par son action sur le sang, quelle purifie, quelle débarrasse de ses toxines, elle est souveraine dans toutes les affections chroniques dont un sang vicié est responsable. La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON s'impose au printemps à tous ceux qui se sentent « fatigués », et à qui le sang vicié, par son action sur le sang, a permis de se soigner sans interrompre ses occupations. C'est de plus une médication économique puisque chaque flacon contient environ 35 doses.

1^{er} Mars 1933.

Depuis très longtemps je souffrais de constipation accompagnée de maux de tête, vertiges, j'avais employé sans résultat un nombre considérable de produits. Sans espoir j'ai essayé votre Tisane des Chartreux de Durbon et j'ai été surpris des bons résultats obtenus. Mes selles sont régulières, mon sang circule mieux et mes maux de tête ont disparu.

Voyant cela, je fais suivre le traitement à toute ma famille et tout le monde s'en ressent beaucoup mieux.

M^{me} BLANGIN.

46, boulevard Sainte-Agathe, Nice.

Tisane, le flacon : 14 80
Baume, le pot : 8 95
Pâtes, l'étui : 8 50
Dans les Pharmacies.

Renseignements et attestations : Lab. J. BERTHIER, à Grenoble

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, 14 mars.

Farine de froment 135

Ble libre nouveau 74

Avoines grises ou noires 49

Avoines bigarrées 46

Sarrasin Bretagne 57

Orge indigène (Côte-d'Or) 57

Son bonne fabricat. région 37

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES

Cours du 8 mars

VEAUX : 505. — Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 3,50 à 3,25.

BOEUF : 7. — Le demi-kilo : De vant : 1^{re} qualité, 2 à 2,50 ; 2^e qual., 1 fr. à 1,75 ; 3^e qual., 0,50 à 0,75. — Derrière : 1^{re} qualité, 3 fr. à 3,75 ; 2^e qual., 1,75 à 2,25 ; 3^e qual., 0,75 à 1,25.

MOUTONS : 245. — Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 7 à 8 fr. ; 2^e qual., 5 à 6.

AGNEAUX. — Sans tarif.

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE

ET MARCHANDS DE VEAUX

VEAUX : 505. — De 2,25 à 3,50.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, 13 mars.

Artichauts, les 12, 16 fr. — Bette-raves, les 12, 6 fr. — Carottes, le kilo, 0 fr. 40 ; carottes nouvelles, la botte, 0 fr. 50. — Céleri rave, les six, 4 fr. 50. — Céleri blanc, les six, 4 fr. 50. — Choux pommés, les 16, 6 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. 50. — Choux-Bruxelles, le kilo, 1 fr. 75. — Cresson, les 12, 7 fr. — Chicorées, les 12, 8 fr. 50. — Endives, le kilo, 2 fr. — Escaroles, les 12, 1 fr. 50. — Epinards, le kilo, 2 fr. — Laitues, les 20, 3 fr. 50. — Mâche, le kilo, 1 fr. — Navets, le paquet, 1 fr. 25. — Noix, le kilo, 3 fr. — Oseille, le kilo, 2 fr. 50. — Pignons, le kilo, 0 fr. 90. — Pommes, le kilo, 1 fr. 25. — Pissenlit, le kilo, 1 fr. 50. — Poireaux, la botte, 3 fr. 50. — Radis, les 12, 9 fr. — Salsifis, le paquet, 1 fr. 25. — Scarioles, le paquet, 1 fr. 25. — Pommes de terre, le kilo, 6 fr. 40.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, 13 mars.

POMMES DE TERRE

On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise en vrac : Parisienne du Loiret, 50; Royale d'Orléans, 50; Etoile

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, 13 mars.

POMMES DE TERRE

On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise en vrac : Parisienne du Loiret, 50; Royale d'Orléans, 50; Etoile

Au printemps dépurez votre sang

L'hiver nous abat, use nos réserves, fatigue nos organes et accumule les toxines dans notre sang. Au printemps, sous l'influence d'une force mystérieuse, toutes ces toxines se multiplient et le sang rapidement se trouve empoisonné. Et c'est parce que notre sang est chargé de poisons que nous nous portons mal. Les maux d'estomac, les troubles digestifs, la constipation, les rhumatismes, l'anémie, les misères féminines, les maladies de la peau, n'ont pas d'autre source qu'un sang vicié. C'est pourquoi en soignant notre sang nous allons à la source de ces maux saisonniers.

Aux maux que la nature inclement nous envoie, la nature a donné un remède : ce sont des « simples », des herbes de la flore alpestre que le Père Géraud, du monastère de Durbon (Dauphiné), a été amené à étudier et dont il a composé sa célèbre TISANE DÉPURATIVE. C'est donc une médication naturelle, fruit d'une expérience séculaire.

TISANE CHARTREUX DE DURBON

Par son action sur le sang, quelle purifie, quelle débarrasse de ses toxines, elle est souveraine dans toutes les affections chroniques dont un sang vicié est responsable. La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON s'impose au printemps à tous ceux qui se sentent « fatigués », et à qui le sang vicié, par son action sur le sang, a permis de se soigner sans interrompre ses occupations. C'est de plus une médication économique puisque chaque flacon contient environ 35 doses.

1^{er} Mars 1933.

Depuis très longtemps je souffrais de constipation accompagnée de maux de tête, vertiges, j'avais employé sans résultat un nombre considérable de produits. Sans espoir j'ai essayé votre Tisane des Chartreux de Durbon et j'ai été surpris des bons résultats obtenus. Mes selles sont régulières, mon sang circule mieux et mes maux de tête ont disparu.

Voyant cela, je fais suivre le traitement à toute ma famille et tout le monde s'en ressent beaucoup mieux.

M^{me} BLANGIN.

46, boulevard Sainte-Agathe, Nice.

Tisane, le flacon : 14 80
Baume, le pot : 8 95
Pâtes, l'étui : 8 50
Dans les Pharmacies.

Renseignements et attestations : Lab. J. BERTHIER, à Grenoble

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, 14 mars.

Farine de froment 135

Ble libre nouveau 74

Avoines grises ou noires 49

Avoines bigarrées 46

Sarrasin Bretagne 57

Orge indigène (Côte-d'Or) 57

Son bonne fabricat. région 37

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES

Cours du 8 mars

VEAUX : 505. — Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 3,50 à 3,25.

BOEUF : 7. — Le demi-kilo : De vant : 1^{re} qualité, 2 à 2,50 ; 2^e qual., 1 fr. à 1,75 ; 3^e qual., 0,50 à 0,75. — Derrière : 1^{re} qualité, 3 fr. à 3,75 ; 2^e qual., 1,75 à 2,25 ; 3^e qual., 0,75 à 1,25.

MOUTONS : 245. — Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 7 à 8 fr. ; 2^e qual., 5 à 6.

AGNEAUX. — Sans tarif.

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE

ET MARCHANDS DE VEAUX

VEAUX : 505. — De 2,25 à 3,50.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, 13 mars.

Artichauts, les 12, 16 fr. — Bette-raves, les 12, 6 fr. — Carottes, le kilo, 0 fr. 40 ; carottes nouvelles, la botte, 0 fr. 50. — Céleri rave, les six, 4 fr. 50. — Céleri blanc, les six, 4 fr. 50. — Choux pommés, les 16, 6 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. 50. — Choux-Bruxelles, le kilo, 1 fr. 75. — Cresson, les 12, 7 fr. — Chicorées, les 12, 8 fr. 50. — Endives, le kilo, 2 fr. — Escaroles, les 12, 1 fr. 50. — Epinards, le kilo, 2 fr. — Laitues, les 20, 3 fr. 50. — Mâche, le kilo, 1 fr. — Navets, le paquet, 1 fr. 25. — Noix, le kilo, 3 fr. — Oseille, le kilo, 2 fr. 50. — Pignons, le kilo, 0 fr. 90. — Pommes, le kilo, 1 fr. 25. — Pissenlit, le kilo, 1 fr. 50. — Poireaux, la botte, 3 fr. 50. — Radis, les 12, 9 fr. — Salsifis, le paquet, 1 fr. 25. — Scarioles, le paquet, 1 fr. 25. — Pommes de terre, le kilo, 6 fr. 40.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, 13 mars.

POMMES DE TERRE

On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise en vrac : Parisienne du Loiret, 50; Royale d'Orléans, 50; Etoile

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, 13 mars.

POMMES DE TERRE

On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise en vrac : Parisienne du Loiret, 50; Royale d'Orléans, 50; Etoile

Au printemps dépurez votre sang

L'hiver nous abat, use nos réserves, fatigue nos organes et accumule les toxines dans notre sang. Au printemps, sous l'influence d'une force mystérieuse, toutes ces toxines se multiplient et le sang rapidement se trouve empoisonné. Et c'est parce que notre sang est chargé de poisons que nous nous portons mal. Les maux d'estomac, les troubles digestifs, la constipation, les rhumatismes, l'anémie, les misères féminines, les maladies de la peau, n'ont pas d'autre source qu'un sang vicié. C'est pourquoi en soignant notre sang nous allons à la source de ces maux saisonniers.

Aux maux que la nature inclement nous envoie, la nature a donné un remède : ce sont des « simples », des herbes de la flore alpestre que le Père Géraud, du monastère de Durbon (Dauphiné), a été amené à étudier et dont il a composé sa célèbre TISANE DÉPURATIVE. C'est donc une médication naturelle, fruit d'une expérience séculaire.

TISANE CHARTREUX DE DURBON

Par son action sur le sang, quelle purifie, quelle débarrasse de ses toxines, elle est souveraine dans toutes les affections chroniques dont un sang vicié est responsable. La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON s'impose au printemps à tous ceux qui se sentent « fatigués », et à qui le sang vicié, par son action sur le sang, a permis de se soigner sans interrompre ses occupations. C'est de plus une médication économique puisque chaque flacon contient environ 35 doses.

1^{er} Mars 1933.

Depuis très longtemps je souffrais de constipation accompagnée de maux de tête, vertiges, j'avais employé sans résultat un nombre considérable de produits. Sans espoir j'ai essayé votre Tisane des Chartreux de Durbon et j'ai été surpris des bons résultats obtenus. Mes selles sont régulières, mon sang circule mieux et mes maux de tête ont disparu.

Voyant cela, je fais suivre le traitement à toute ma famille et tout le monde s'en ressent beaucoup mieux.

M^{me} BLANGIN.

46, boulevard Sainte-Agathe, Nice.

Tisane, le flacon : 14 80
Baume, le pot : 8 95
Pâtes, l'étui : 8 50
Dans les Pharmacies.

Renseignements et attestations : Lab. J. BERTHIER, à Grenoble

Fourrages

On cote suivant lieux de production, Paille de blé récolte 1931 :

Pressée 245

Botte 225

Foin nouveau des 500 kilos 160 à 190 suivant région et qualité.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talence)

Le demi-kilo :

Beufs. — 1^{re} catégorie, 5,50 à 10 fr. ; 2^e cat., 2 à 4 fr. 50 ; 3^e cat., 0,50 à 2 fr.

Veau. — 1^{re} catégorie, 5 à 8 fr. 50 ; 2^e cat., 4 fr. 50 ; 3^e cat., 3 fr. 50 à 4 fr.

Mouton. — 1^{re} catégorie, 9 à 10 fr. ; 2^e cat., 7 à 8 fr. 50 ; 3^e cat., 4 fr. 50.

Porc. — 3 fr. 50 à 6 fr.

Beurre. — 6 fr. à 7 fr. 50.

Oufs. — La douzaine, 2 fr. 75.

Lapins. — 6 fr. 50.

Poulets. — 6 fr. à 6 fr. 50.

ANCIENS

Poulets, la livre, 4,50 à 5 fr. ; pigeons, la couple, 8 à 10 fr. ; lapins, la livre, 2,50 à 2,75 ; œufs, la douzaine, 2 à 2,50 ; beurre, la livre, 6 à 6,25.

Neaux, le kilo, 4,25 à 5 fr. ; porcs, 3,70 à 3,85 ; porcs de lait, 80 à 115 fr.

CANDÉ, 11 mars.

Orge, 60 à 65 fr. les 100 kilos ; avoine, 60 à 65 fr. ; paille, 225 à 250 fr. les 1.000 kilos ; foin, 400 à 450 fr. les 1.000 kilos ; 2^e à 28 fr. la couple ; poulets, 26-30 fr. la couple ; canards, 24-28 fr. la couple ; oies grasses, 5 à 5,50 le kilo ; oies courantes, la couple, 32 à 38 fr. ; lapins, 8 à 12 fr. la pièce ; pigeons, 3 à 10 fr. la couple ; œufs, la douzaine, 2 fr. 25 ; beurre, la livre, 7 à 7 fr. 50.

Porcs gras, le kilo, 3,50 à 4 fr. ; porcs maigres, la pièce, 115 à 150 fr. ; porcillons, la pièce, 45 à 70 fr.

CHATEAUBRIANT, 13 mars.

Ble, prix commun, 60 fr. ; avoine, 60-65 fr. ; seigle, 65-70 fr. ; orge, 60-65 fr. ; sarrasin, 65-70 fr. ; son, 55-60 fr. ; farine de froment, 128-130 fr.

SI VOUS TROUVEZ LE VIN CHER

faites vous-même avec

L'EXTRAIT PICARD

BOISSON de MÉNAGE

agréable à boire, saine et économique, ayant le goût du cidre, et revenant à 25 CENTIMES LE LITRE

Le flac. 10 fr. ; franco contre mandat 11 fr. ; 100 cent. remboursement 12 fr. Les 3 flacons : 30 fr. ; 30 fr.

LABORATOIRES : 12, Boulevard Saint-Martin, PARIS - X.

SI VOUS TROUVEZ LE VIN CHER

faites vous-même avec

L'EXTRAIT PICARD

BOISSON de MÉNAGE

agréable à boire, saine et économique, ayant le goût du cidre, et revenant à 25 CENTIMES LE LITRE

Le flac. 10 fr. ; franco contre mandat 11 fr. ; 100 cent. remboursement 12 fr. Les 3 flacons : 30 fr. ; 30 fr.

LABORATOIRES : 12, Boulevard Saint-Martin, PARIS - X.

Sur toutes vos cultures

Utilisez le Potazote

la St Chimie de la G^e Garosie

Adressez-vous à la C^e de St-Gobain

Direction Générale des Affaires Commerciales des Produits Chimiques

1, place des Saussaies, Paris (ou à ses Agents)

Un résultat entre MILLE (sur culture de pommes de terre)

M. MERCIÈRE, à la Béraie en Saint-Jean-de-Corcent (Loire-Inf.)

Fumure courante sans Potazote 23.000 kgs

Fumure courante AVEC POTAZOTE 28.000 kgs

Il toussait depuis 40 jours

Bien que sa grippe fut terminée, il continuait à toussoter depuis six semaines. Une seule boîte de Pastilles TELL et tout fut remis en ordre en 4 jours.

PASTILLES TELL

Dans toutes les Pharmacies

Fourrages

On cote suivant lieux de production, Paille de blé récolte 1931 :

Pressée 245

Botte 225

Foin nouveau des 500 kilos 160 à 190 suivant région et qualité.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talence)

Le demi-kilo :

Beufs. — 1^{re} catégorie, 5,50 à 10 fr. ; 2^e cat., 2 à 4 fr. 50 ; 3^e cat., 0,50 à 2 fr.

Veau. — 1^{re} catégorie, 5 à 8 fr. 50 ; 2^e cat., 4 fr. 50 ; 3^e cat., 3 fr. 50 à 4 fr.

Mouton. — 1^{re} catégorie, 9 à 10 fr. ; 2^e cat., 7 à 8 fr. 50 ; 3^e cat., 4 fr. 50.

Porc. — 3 fr. 50 à 6 fr.

Beurre. — 6 fr. à 7 fr. 50.

Oufs. — La douzaine, 2 fr. 75.

Lapins. — 6 fr. 50.

Poulets. — 6 fr. à 6 fr. 50.

ANCIENS

Poulets, la livre, 4,50 à 5 fr. ; pigeons, la couple, 8 à 10 fr. ; lapins, la livre, 2,50 à 2,75 ; œufs, la douzaine, 2 à 2,50 ; beurre, la livre, 6 à 6,25.

Neaux, le kilo, 4,25 à 5 fr. ; porcs, 3,70 à 3,85 ; porcs de lait, 80 à 115 fr.

CANDÉ, 11 mars.

Orge, 60 à 65 fr. les 100 kilos ; avoine, 60 à